



## Temps d'armée, militaire appelé

Par **largouet**, le **20/05/2010** à **11:16**

Bonjour,  
appelé de la classe 1962/2 B . Le temps que j'ai passé à l'armée est compté pour 16 mois  
alors que je pense qu'il était légalement de 18 mois. Qui peut me renseigner sur les textes?  
Merci.